

AMITIÉ JUDÉO-CHRÉTIENNE DE SUISSE ROMANDE

Conférence-débat du 27 janvier 2014 sur

le suivi actuel du concile Vatican II, en particulier de la Déclaration de l'Eglise avec les religions non chrétiennes Nostra Aetate du 28 octobre 1965

MISE EN GARDE

CE DOCUMENT RASSEMBLE LES MATÉRIAUX DE BASE DU DÉBAT ET NE CONSTITUE EN UCUNE FAÇON LE TEXTE DE LA CONFÉRENCE

TABLE DES MATIÈRES

- 1- ECHELONS HISTORIQUES MENANT A L'*AGGIORNAMENTO* (CONVERSION) DE L'EGLISE
 - 1.1- AVERTISSEMENT
 - 1.2- ECHELONS HISTORIQUES

- 2- PROCESSUS DE CONVERSION DE L'EGLISE DANS LE RAPPORT AVEC LES JUIFS
 - 2.1- AVERTISSEMENT
 - 2.2- UN PROCESSUS LENT ET COMPLEXE
 - 2.3- CONVERSION DE L'EGLISE À L'ÉGARD DES JUIFS DANS LE CONCILE. LE FONDS
 - 2.3.1- AVERTISSEMENT
 - 2.3.2- SYNTHÈSE DES RÉSULTATS OBTENUS SUR LE FONDS
 - 2.4- CONVERSION DE L'EGLISE À L'ÉGARD DES JUIFS DANS LE CONCILE. LA PROCÉDURE
 - 2.4.1- AVERTISSEMENT
 - 2.4.2- INTRODUCTION
 - 2.4.3- LA PASSE D'ARMES SUR LES CHAPITRES I A III
 - 2.4.4- LA PASSE D'ARMES SUR LES CHAPITRES IV ET V
 - 2.4.5- LE DEBAT SUR L'OUVERTURE AUX RELIGIONS NON-CHRETIENNES REPREND
 - 2.4.6- LE DISCOURS A L'ONU : UNE ADRESSE AU MONDE ET AUX PERES CONCILIAIRES

- 3. LE CONTENU *NOSTRA AETATE* : LES ENJEUX
 - 3.1- INTRODUCTION
 - 3.2- LE PREAMBULE
 - 3.3- LES DIVERSES RELIGIONS NON-CHRETIENNES EN GENERAL
 - 3.4- LA RELIGION JUIVE

- 4. CLOTURE. LA FRATERIE HUMAINE

- 5. L'APRES CONCILE, SON SUIVI, SA "RECEPTION", EN PARTICULIER DE *NOSTRA AETATE*
 - 5.1- POSITION OFFICIELLE DE L'EGLISE EN 2014
 - 5.2- PROBLÉMATIQUE DE LA RÉCEPTION D'UN CONCILE
 - 5.3- AUTRES JALONS DU SUIVI OU DE LA RÉCEPTION DE *NOSTRA AETATE*
 - 5.4- LISTE NON EXHAUSTIVE DE PROBLÈMES LAISSÉS OUVERTS PAR *NOSTRA AETATE*

BIBLIOGRAPHIE

3- ECHELONS HISTORIQUES MENANT A L'AGGIORNAMENTO (CONVERSION) DE L'EGLISE

1.1- AVERTISSEMENT

Le choix des échelons historiques menant au Concile Vatican II dont le leitmotiv voulu par son promoteur Jean XXIII est «aggiornamento»¹ n'a pas pour but de dresser un historique de la relation des chrétiens et des juifs, historique évidemment lourd, mais de mettre en perspective quelques-uns des repères qui jalonnent le lent retour de l'Eglise à la vérité christique originale, à l'attitude pastorale, à l'ouverture au monde et à l'homme en général, l'échelon de la conversion (qui n'est pas l'échelon définitif) étant le Concile Vatican II, 21^{ème} concile œcuménique selon l'Eglise catholique, qui s'est tenu du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965.

1.2- ECHELONS HISTORIQUES

313 : Edit de Constantin (de Milan), lettre de l'empereur placardée universellement : tolérance à l'endroit de toutes les religions et fin pour les chrétiens de l'obligation du culte impérial

325 : Concile œcuménique de Nicée, premier concile œcuménique selon les Eglises chrétiennes, convoqué par l'empereur Constantin (non baptisé et ceci pour des raisons politiques !), qui se charge en personne de la mise en œuvre de ses décrets. Seuls les nicéens sont admis et l'arianisme est la première dissidence à subir l'excommunication. Proclamation du Symbole de Nicée (Credo trinitaire)

380 : Edit de Thessalonique, Théodose 1^{er} et Gratien : la seule confession admise est la catholique

381 : Concile œcuménique de Constantinople, imposition de l'orthodoxie trinitaire dans l'Empire, exclusion des évêques ariens. Proclamation du Symbole de Nicée-Constantinople, soit le Symbole de Nicée complété par la clarification de la divinité du Saint-Esprit. Equivoques politico-religieuses entre Rome et Constantinople

1555 : Paix d'Augsbourg, fin du conflit sanglant entre Luthériens (alors nommés «Protestants») et l'Empereur catholique Charles-Quint, principe de liberté religieuse *cujus regio ejus religio*² : la religion du Prince, en l'état, s'impose à ses administrés. L'Eglise luthérienne peut conserver les propriétés acquises, et devient aussi nombreuse et puissante que l'Eglise catholique.

1618-1648 : Guerre de Trente Ans, le débat qui avait fini en réforme et schisme n'avait pas été poursuivi. Le doute et le sentiment d'injustice avaient subsisté. Le principe de liberté religieuse, selon les traditionnalistes, devait en rester là.

19^{ème} : union du trône et de l'autel modifiée ensuite de l'instabilité des Etats notamment d'Amérique du Sud, les théologiens mettent en priorité la vérité, soit pour eux la catholique, et la règle devient que si la majorité est catholique, l'Etat avait le devoir de professer la foi catholique et de faire tout son possible pour la promouvoir et la défendre, jusqu'à décourager et même interdire les autres religions.³ C'est alors qu'est née l'idée négative de la tolérance qui, dictée par des raisons politiques de cohésion nationale, revenait à donner le temps nécessaire juste pour corriger son erreur.

¹ Soit mise à jour. En réalité, comme les textes le mentionnent expressément à répétition, il s'agit d'une véritable conversion de l'Eglise catholique

² Ma religion est celle de mon pays (à l'époque : mon Prince)

³ Cf. *L'Événement Vatican II*, p. 290

Cependant lorsque la minorité est catholique, l'Etat a le devoir «naturel» de garantir une pleine liberté de pratique !

1928 : Décret Saint Office Pie XI rappel du rôle du peuple juif, opposition à l'antisémitisme

1937 : Encyclique Pie XI *Mit brennender Sorge* (sous la conduite de Pacelli, secrétaire d'Etat, le futur pape Pie XII), critique de la dictature allemande, condamnations explicites de l'antisémitisme

Septembre 1938 : Pie XI déclaration 1938 à des pèlerins belges devenue célèbre :

L'antisémitisme est un mouvement repoussant auquel nous les chrétiens ne pouvons pas participer. Nous attribuons à chacun le droit de se défendre et d'utiliser les moyens appropriés pour se défendre contre tout ce qui mine ses intérêts légitimes. L'antisémitisme n'est pas justifiable ; spirituellement, nous sommes tous des sémites.

Noël 1942 : message de Noël, Pie XII, critique indirecte de l'antisémitisme, ne rejette pas de prime abord les totalitarismes, pourvu qu'ils respectent l'Eglise et que l'Empire allemand soit un bastion contre le communisme

Guerre 39 - 45 : Pie XII a critiqué indirectement les persécutions, mais sans mentionner explicitement le meurtre des Juifs, bien qu'il devait être bien informé à ce sujet. Il recherchait des solutions diplomatiques croyant ainsi venir en aide aux catholiques

20^{ème} : L'enseignement et la pratique de deux poids deux mesures ne correspondent évidemment plus ni au monde démocratique contemporain du Concile ni aux convictions des catholiques en général qui ont passé à la séparation Eglise-Etat

Vatican II en effet revient au précepte "Hors de l'Eglise, pas de salut" qui a causé tant d'injustices et de souffrances. Il rappelle que ce précepte date des persécutions et qu'il visait non pas les non-catholiques ou les non-baptisés, mais ceux qui, à l'époque, ayant eu la grâce de la Bonne nouvelle, l'avaient refusée ou reniée, poussés par les circonstances. Au temps des persécutions romaines il s'agissait des "renégats" exclus automatiquement de la communion, encore qu'un système favorable d'indulgences et de pardons avait alors été mis en place. La signification du précepte a dévié avec le temps. Le Concile rappelle par ailleurs que le "Hors de l'Eglise, pas de salut" n'existe qu'à propos de ceux qui, reconnaissant la divine origine de l'Eglise,

ne voudraient cependant n'y entrer, ni y persévérer.⁴

La signification et l'usage qui ont été faits de ce précepte sont, depuis Vatican II, clairement considérés comme une déviance par rapport à la vérité christique et par rapport au sens original.

4- PROCESSUS DE CONVERSION DE L'EGLISE DANS LE RAPPORT AVEC LES JUIFS

2.1- AVERTISSEMENT

Nous avons choisi un ensemble des principales références de la relation de l'Eglise avec les Juifs à Vatican II, bien que notre sujet soit la seule Déclaration conciliaire Nostra Aetate. Le Concile a en

⁴ *N'oublions pas*, op. cit. p. 93

effet produit, dans l'ordre decrescendo d'importance 17 instruments (tous étant importants au sens que chacun contribue de façon décisive au tout, soit :

4 Constitutions dogmatiques, 9 Décrets et 4 Déclarations qui forment ensemble un tout cohérent et dont les éléments s'éclairent les uns les autres.

2.2- UN PROCESSUS LENT ET COMPLEXE

L'œcuménisme, avant l'annonce du Concile par Jean XXIII, n'occupe qu'une place mineure et fermée dans l'Eglise. Jusqu'à la fin de la 2^{ème} Guerre mondiale, ce sont les peurs de l'autre ou de la différence, les peurs des totalitarismes qui se prolongent dans celles du communisme, les peurs de la mise en question par la recherche scientifique et par la révolution de la communication, les peurs enfin de la perte de la compétence civile et territoriale de l'Eglise. L'Eglise se renferme dans ses peurs, au point de sortir le dogme de l'infaillibilité papale. Avec Jean XXIII nous assisterons à une ouverture révolutionnaire de l'Eglise qui correspond à un retour aux sources christiques et pastorales. C'est une authentique conversion vers l'espérance et la foi qui a pris du temps et qui n'est pas à ce jour achevée.

Voici quelques-uns des échelons du processus :

- l'Encyclique de Pie XI de 1928 Mortalium animos qui prétend au retour de tous sous l'égide du Prince des apôtres et qui condamne les dérives de l'ouverture œcuménique (dénonce en vrac : pan-christianisme, indifférentisme, relativisme, faux irénisme, piétisme, archéologisme)
- la déclaration du Saint-Office de 1949 qui édulcore, sans les éradiquer, la portée des condamnations de *Mortalium animos*
- L'Encyclique de Pie XII de 1943 Divino Afflente Spiritu qui veut corriger la condamnation de l'exégèse critique portée par :

l'Encyclique de Léon XIII de 1893 *Providentissimus Deus* contre la méthode historico-critique et contre l'évolutionnisme (la première fois qu'un pape traite de la Bible !)

l'Encyclique de Pie X de 1907 *Pascendi Dominici Gregis*⁵ contre la modernité et qui précise que la méthode historico-critique promulguée par Saint Augustin est valable dès lors qu'elle est alimentée par une grande foi en l'Esprit Saint, car l'Écriture est une parole vivante. Mais la Vulgate de Saint Jérôme demeure le texte de base.

- L'encyclique de Jean XXIII du 11 avril 1963 Pacem in Terris. Jean XXIII avait l'expérience du monde grâce à sa formation à l'étranger en tant que nonce et il donne le ton pour l'Eglise du futur. Cette œuvre, l'une des plus déterminantes du XXème siècle, est le prélude de Vatican II et elle a marqué l'attitude des papes depuis.

Pacem in Terris met en avant le principe alors révolutionnaire de la liberté de conscience en insistant sur la responsabilité que chacun a de former sa propre conscience en tâchant de découvrir ce que Dieu a formulé et prescrit, chacun sans exception étant créé à Son image.

⁵ Encyclique de Pie X, 1907 contre la modernité

- Deux précédents extérieurs doivent être mentionnés car ils apparaissent déterminants quant à l'attitude en particulier de Jean XXIII :

la Conférence internationale de Seelisberg en Suisse en 1947 entre Juifs et chrétiens, en particulier catholiques avec l'apport de l'historien juif Jules Isaac⁶

l'influence déterminante pour le futur *aggiornamento* de l'Eglise de l'amitié profonde entre l'historien juif Jules Isaac et le futur pape Jean XXIII⁷.

Ce sont les poussées externes, guerres mondiales, totalitarismes, Shoah, communisme, version stalinienne du communisme, œcuménisme naissant chez les Protestants, l'appel juif, et les poussées internes, celles des fidèles, des évêques, l'inspiration, la foi et le courage des papes impliqués, qui ont fertilisé le terreau de l'Eglise des 20^{ème} et 21^{ème} siècles. Ce terreau a été un composite extraordinaire, unique fait d'enthousiasme, de foi et d'espérance joyeuse, de courage, de confiance et de réalisme de la part de la très grande majorité de l'Eglise, en particulier avec les contributions d'un Jean XXIII simple, humain, prophétique, charismatique, diplomatique, d'un Paul VI théologien, politicien, visionnaire, rigoureux, d'une équipe de dignitaires et de penseurs de l'Eglise ouverts, déterminés, bien au fait de la réalité du monde. Dès les années soixante, soit très tardivement, cette équipe parvient par sa compétence, son enthousiasme, son entregent, à remettre en question attitudes, structures, procédures et personnalités de la Curie qui apparaissaient jusque-là seuls garants de la Vérité une et absolue et de la Vie de l'Eglise, autoritaire et dogmatique. Jean XXIII déclenche le mouvement en lançant le subtil slogan *aggiornamento*.

2.3- CONVERSION DE L'EGLISE À L'ÉGARD DES JUIFS DANS LE CONCILE. LE FOND

2.3.1- AVERTISSEMENT

C'est au cours de la deuxième session, le 18 novembre 1963, alors qu'une majorité s'est dessinée parmi les Pères conciliaires et qu'une minorité se cimente sur les positions traditionalistes proches de la Curie, que le Schéma⁸ sur les Juifs et sur la liberté religieuse, soit le document révolutionnaire⁹

sans précédent et longuement attendu sur l'œcuménisme apparut sur la scène conciliaire.¹⁰

Au fil d'une procédure qui met en exergue les luttes sans merci qui caractérisent les différents courants au sein de l'Eglise et ses relations difficiles avec l'actualité notamment politique, le Schéma de la Curie est entièrement revu et corrigé dans le sens de l'ouverture voulu par les initiateurs du Concile. Les rebondissements sont révélateurs du fonctionnement non seulement de l'Eglise, mais en particulier de son attitude séculaire que nous qualifions d'"oedipienne" avec les Juifs.

2.3.2- SYNTHÈSE DES RÉSULTATS OBTENUS SUR LE FOND

⁶ Voir les 10 propositions de la déclaration de Seelisberg contre l'antisémitisme

⁷ Voir l'entretien entre les deux hommes le 13 juin 1960 à Rome, le conseil de l'historien de reprendre la question erronée du déicide et la considération que portait à Jules Isaac des membres éminents de la Curie, ainsi que la communication qu'il a maintenue avec le Cardinal Béa dans le lancement de *Nostra Aetate*

⁸ Le *schéma* est un document préparé par la Curie romaine et en pratique destiné à être voté sans trop de changement car il a en principe fait l'objet d'un sondage préalable

⁹ Par schéma il faut entendre un texte de travail préparé par la Curie et soumis aux Pères conciliaires

¹⁰ O'MALLEY John W., *L'Événement Vatican II*, Bruxelles, Editions Lessius, 2011 (Trad.). p. 265

Voici la synthèse des résultats obtenus au final du Concile quant au fond qui nous occupe ici (*nous reviendrons sur la procédure qui a permis cet aboutissement*) :

- ***Déclaration sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes Nostra Aetate*** : suppression de la condamnation collective du déicide, repositionnement juif de la filiation chrétienne, nécessité du partage et du dialogue, impossibilité chrétienne de l'antisémitisme, respect absolu de dignité humaine, liberté de conscience, responsabilité individuelle, reconnaissance de voies de Salut autres possibles

- ***Constitution dogmatique sur l'Eglise Lumen Gentium*** : le Christ est la lumière des peuples. Référence à l'olivier des Patriarches dont l'Eglise est le terrain de culture de ses racines¹¹, lieu de réconciliation de tous¹². Mention du Peuple juif destinataire de l'Alliance et dont Jésus est issu selon la chair, peuple toujours et encore très aimé selon l'Élection¹³ et l'irrévocabilité des promesses faites aux Pères. Principe de la liberté religieuse et de la rédemption ouverte à tous ceux qui sous l'influence de la Grâce cherchent Dieu d'un cœur sincère¹⁴

- ***Constitution dogmatique sur la Révélation divine Dei Verbum*** : être à l'écoute et proclamer la Parole. Il est difficile de mieux référer *l'aggiornamento* à la vérité du Premier commandement israélite, celui qui les contient tous et selon l'AT et selon le NT, le commandement de l'écoute active, le *Shema Israël*¹⁵. Le lien entre les deux Testaments est indissoluble, l'AT contient déjà le mystère de notre Salut, le sens de ce que sont pour tous Dieu, l'homme et le lien qui les relie, la Révélation de la pédagogie divine qui révèle et accomplit dans le NT les promesses de l'AT, tous deux étant liés l'un à l'autre.¹⁶

- ***Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde cde ce temps Gaudium et Spes*** : la joie et l'espérance sont les mêmes pour les chrétiens et pour tous les hommes et le Concile s'adresse à tous les hommes, de même que l'Eglise est au service de tous, d'autant plus dans les mutations qui s'accroissent, car l'homme est à l'image de Dieu, créé pour l'aimer, puisque Dieu, de toute l'œuvre de la Création, a jugé que l'homme et la femme, seigneurs de la Terre, que tout cela était "très bon".¹⁷ Tout homme a le sensus fidei, cherche l'amour et Dieu en son cœur, et recherche le Bien plutôt que le Mal. L'homme, dans l'absolu de sa dignité de créature à l'image divine, a une conscience innée qui lui procure son libre-arbitre et qui le rend responsable. C'est dans le cadre de cette liberté que l'homme cultive la dignité qui lui est donnée à l'origine. Et tout homme, quel qu'il soit, répond à ces critères, car la gestion de la différence est fondamentalement de compétence divine de non pas humaine seulement :

Ce n'est toutefois que par le secours de la grâce divine que la liberté humaine, blessée par le péché, peut s'ordonner à Dieu d'une manière effective et intégrale. Et chacun devra rendre compte de sa propre vie devant le tribunal de Dieu, selon le bien et le mal accomplis.¹⁸

¹¹ LG 6

¹² Rm 11, 13-26

¹³ Rm 11, 28-30

¹⁴ LG 16

¹⁵ Dt 6,4

¹⁶ DV 15

¹⁷ Gn 1,26

¹⁸ GS 15,16,17 et 1 Co 15, 56-57

- **Décret sur l'œcuménisme *Unitatis Redintegratio*** : la division des "frères séparés" chrétiens s'oppose à la volonté du Christ, elle est un scandale et il s'agit d'y remédier.¹⁹ L'Eglise catholique est le "moyen général de Salut et contient "la plénitude des moyens de salut""²⁰ et, comme telle, elle se doit d'instaurer un "esprit de dialogue"²¹. Le baptême instaure une certaine communauté de communion, bien qu'imparfaite.²² L'Eglise catholique se doit d'œuvrer à éliminer toutes différences non dogmatiques (hiérarchiser les vérités) et de collaborer avec les frères chrétiens séparés, en priorité dans le social, d'instituer prière en commun, connaissance réciproque et fraternelle, formation œcuménique. L'œcuménisme ne va pas sans une préalable "conversion intérieure", celle du cœur, ni sans humilité, douceur et charité.²³ Les Eglises orientales séparées sont réunies en Pierre.²⁴ Pour tous les chrétiens le baptême est le lien sacramentel de l'unité, mais il n'est que le commencement de la nécessaire réunification.²⁵ En résumé il s'agit pour tous de vivre à nouveau "dans le Christ".²⁶

- **Déclaration sur la liberté religieuse *Dignitatis Humanae*** : la dignité de l'homme fait l'objet d'une conscience toujours plus vive. La conséquence est la responsabilité de chacun qui va avec la liberté que procure la conscience.²⁷ Ceci bien que l'unique vraie religion subsiste dans la catholique et apostolique, mais la vérité ne s'impose que par la force de la vérité elle-même. La personne humaine a donc droit à la liberté religieuse.²⁸ La liberté religieuse est celle de la recherche de la vérité, qui dépend du cadre culturel et des circonstances de vie.²⁹ La liberté de religion vaut aussi bien pour l'individu que pour son collectif de référence.³⁰ La reconnaissance de cette liberté dans la seule compétence divine permettra aux hommes et à leurs collectifs de s'approcher toujours davantage.³¹

2.4- CONVERSION DE L'EGLISE À L'ÉGARD DES JUIFS DANS LE CONCILE. LA PROCÉDURE

2.4.1- AVERTISSEMENT

Une analyse de la procédure suivie dans l'élaboration de la Déclaration Nostra Aetate est révélatrice de l'aggiornamento ou conversion que l'Eglise opère en son sein. C'est l'un des enseignements les plus précieux de Vatican II, en particulier le signe qu'elle donne de la confiance et de l'espérance qu'on peut mettre dans l'Eglise et dans sa capacité à être humaine et à donner du sens à l'humain. En fait l'Eglise, à Vatican II, est inspirée certes, mais humaine, ô combien. C'est par cette attitude de vérité qu'elle s'est rendue crédible. Il n'empêche que les démêlés qui ont marqué l'élaboration des produits du Concile, en premier Nostra Aetate, sont dignes des intrigues d'une cour byzantine. L'intérêt de la procédure, en particulier la lutte dont elle fut le reflet contre l'antisémitisme et l'antijudaïsme d'une

¹⁹ UR 1

²⁰ UR 3

²¹ UR 4

²² UR 3

²³ UR 7

²⁴ UR 13, ssvts

²⁵ UR 22

²⁶ UR 23

²⁷ DH 1

²⁸ DH 2

²⁹ DH 3

³⁰ DH 4

³¹ DH 14

Eglise bimillénaire peut être considérée comme le tenace processus de Révélation s'exerçant dans le très subtil matériau humain des chefs de l'Eglise.

2.4.2- INTRODUCTION

Préparé comme les autres documents par la Commission doctrinale, pratiquement dans le but d'être voté en l'état, le Schéma sur l'œcuménisme avait déjà été fermement repris en main par le Secrétariat pour l'unité des chrétiens institué par Jean XXIII sous la présidence du cardinal allemand Béa qui lui était très proche.

Le document de travail proposé compte 5 chapitres qui en disent long sur un angle d'ouverture qu'on peut estimer révolutionnaire pour la Curie à l'époque, également pour l'Eglise, mais qui apparut heureusement d'emblée insuffisant, voire inadéquat à la majorité des Pères, comme cela nous paraît à nous évident aujourd'hui. Le principe de l'ouverture, s'il est présent, n'est pas pertinent au sens de la liberté religieuse et en tous les cas pas au sens de la nécessaire conversion à l'endroit des Juifs. Il s'agit encore d'une ouverture articulée sur l'absolu de la Vérité catholique et faisant l'effet d'un seuil sans suite. De plus il mêle œcuménisme, relations avec les non-chrétiens et relations avec les Juifs présentées elles comme un cas particulier des non-chrétiens. Il y a mélange des genres et réduction à propos des Juifs, avec pour conséquence une fausse ouverture et un danger de refus sur le tout. L'articulation des chapitres sur les principes catholiques en est la démonstration. Voici la structure du Schéma :

- I- Principes catholiques de l'œcuménisme
- II- La pratique de l'œcuménisme
- III- Chrétiens séparés de l'Eglise catholique
- IV- Attitude catholique envers les non-chrétiens, en particulier les Juifs
- V- A propos de la liberté religieuse

Les Etats arabes avaient marqué d'emblée leur claire désapprobation, dénonçant des visées vaticanes sur leurs territoires ! Les prélats, à la suite et pour les mêmes raisons que les papes au XIXème siècle, étaient en général opposés à la liberté religieuse par principe. La présentation du document cependant souleva émotion et applaudissements marqués de toute l'assemblée conciliaire : on était au cœur de la préoccupation principale du Concile, soit la réunification des chrétiens ! Et voilà que les Eglises d'Orient, qui y apparaissent comme la principale préoccupation, réagissent défavorablement en raison des mesures de rétorsion dont les Etats arabes les menaçaient sur leurs territoires.

En gros la première réaction conciliaire fut largement positive : le Schéma, introduit par le cardinal Cicognani, qualifié en tant que Préfet de la Congrégation pour les Eglises orientales, fut approuvé sous forme de texte de base après quatre jours de discussion, et seulement 86 votes négatifs. C'est à l'examen chapitre par chapitre que les difficultés se firent jour.

Seuls les trois premiers chapitres, réécrits et présentés plus tard sous le titre *Unitatis redintegratio* furent approuvés sans changement majeur par la majorité habituelle et en dépit des manœuvres de la minorité traditionaliste (dont le cardinal Ruffini). Le 23 septembre 1964 la Déclaration sur la liberté religieuse (*Unitatis redintegratio*), controversée en raison du principe de liberté, de l'ouverture aux Juifs et des références à des religions autres, fut soumise à nouveau à la discussion, mais cette fois-ci détachée formellement des deux derniers chapitres.

3.4.3- LA PASSE D'ARMES SUR LES CHAPITRES I A III

Le 23 septembre 1964³² le brillant, vaillant et très ouvert évêque belge De Smedt soumet le vrai problème à l'assemblée en lançant les notions "taboues" du droit fondamental de la personne et des collectivités humaines qu'est la liberté religieuse.³³ De Smedt fait le lien avec *Pacem in Terris* en développant *trois principes nouveaux* qui reposent sur les vérités théologiques que l'homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu et que l'acte de foi, pour être vrai, doit être libre, sincère et non contraint, soit :

- la responsabilité individuelle de développer sa propre conscience en fonction de ce que Dieu a prescrit
- la responsabilité de tout porteur de la Bonne nouvelle de la mettre en pratique
- le fait qu'aucun pouvoir public n'a le droit de s'opposer à la liberté de conscience.

Le cardinal Ruffini, bientôt suivi du cardinal Fernando Quiroga y Palacios, répliqua que la vraie liberté religieuse ne pouvait qu'être celle qui embrassait la catholique, puisqu'elle était la seule vérité. Pour eux le projet de déclaration contrevenait à la doctrine et à la pratique, encourageait subjectivisme et indifférentisme religieux, ouvrait sur l'immoralité religieuse et était illogique puisqu'il ne pouvait y avoir qu'une seule vérité religieuse. Le cardinal Ottaviani proclama que le concordat passé avec l'Espagne franquiste était un modèle, le cardinal Lefebvre prédit la ruine de l'Eglise catholique.

La hiérarchie américaine sortit de l'ombre et le cardinal Richard Cushing de Boston, ami de la famille Kennedy, déclara que quelques amendements étaient certes nécessaires, mais que le projet permettrait, fait capital et nouveau, à l'Eglise de montrer qu'elle défendait les libertés humaines et individuelles en matière religieuse. Karol Wojtyla, plus politiquement, identifia liberté religieuse et tolérance, ce qui peut paraître deux pas en arrière pour un pas en avant, mais qui s'explique par la pression idéologique communiste de l'époque. Le nouvel évêque auxiliaire de Milan Carlo Colombo se déclara en faveur du texte, ce qui fut interprété comme étant l'avis du pape puisqu'on les savait amis intimes.

Après 4 jours et 44 discours sur les trois premiers chapitres, le Secrétariat pour l'unité des chrétiens, présidé par le cardinal Béa, nous le soulignons, intime de Jean XXIII, put reprendre le texte pour achever de tenir compte des avis exprimés. Il en retira les trois premiers chapitres³⁴ et conserva les deux derniers³⁵ afin de sauver le tout. Il fut rejoint par le jésuite John Courtney Murray³⁶ et par Pietro Pavan³⁷ connus et appréciés des deux papes du Concile pour leur ouverture et leur rigueur théologiques, ce qui les rendait à double titre crédibles.

³² A la troisième session de VII

³³ Ce n'est que dans la version finale qu'est mentionné le concept révolutionnaire de «dignité humaine»

³⁴ Ils deviendront, après modifications et discussions, le Décret *Unitatis Redintegratio*

³⁵ Ils deviendront, après modifications et discussions, le Décret *Nostra Aetate*

³⁶ Appelé au concile comme peritus par le cardinal Spellmann pour ses connaissances sur la liberté et les droits de l'homme et que le cardinal Ottaviani tenta de museler

³⁷ L'auteur principal de *Pacem in Terris*

Le 4 décembre 1964, jour ultime de la deuxième session, Paul VI fit, sous les applaudissements enthousiastes des Pères, l'annonce surprise (et ô combien politique) de son pèlerinage en Terre Sainte, du 4 au 6 janvier. C'était la première fois qu'un pape entreprenait un voyage hors d'Italie depuis plus de 500 ans.

La rencontre avec le patriarche orthodoxe Athenagoras (la première depuis le XVIème siècle accomplie déjà dans un effort de conciliation) attira l'attention du monde entier et donna une impulsion nouvelle au texte conciliaire : en premier lieu pour *Unitatis Redintegratio*, mais à moyen terme également pour ce que deviendra *Nostra Aetate* soit les deux derniers chapitres du Schéma.

3.4.4- LA PASSE D'ARMES SUR LES CHAPITRES IV ET V

Les Pères passèrent, avec une présentation du cardinal Béa, au chapitre suivant très controversé sur les Juifs et les non-chrétiens, qui avait été introduit avec le Schéma dans son ensemble quelques jours auparavant sous un tonnerre d'applaudissements. Ce thème ne figurait pas au nombre de ceux soumis par les évêques et autres personnes consultées avant l'ouverture du Concile, mais il trouvait son origine dans une demande adressée par Jean XXIII au cardinal Béa³⁸ : le regard de l'Eglise ne pouvait pas ne pas changer après l'Holocauste et le pape avait reçu Jules Isaac qui lui avait présenté les dix points de Seelisberg et lui avait demandé de les présenter au Concile, ce que Jean XXIII, dans l'une de ses intuitions pleines de Grâce, avait accepté avec courage et enthousiasme.

Il était devenu clair, après quelques tentatives de déclarations sous diverses formes en-dehors du Concile³⁹, qu'on ne pouvait décidément pas aborder le sujet de la relation avec les Juifs, sans aborder en particulier l'Islam⁴⁰, l'indouisme et le bouddhisme.⁴¹ Submergé de questions, le secrétariat avait dû revoir le texte tout au long de l'année et Paul VI s'en était personnellement mêlé.

Le but de Béa était d'absoudre du crime de décide non seulement les Juifs d'aujourd'hui, mais également les contemporains du Christ, vu que seule l'autorité romaine était compétente en matière de condamnation à mort et que la recommandation de mort émanait d'une poignée de Juifs qui n'étaient de surcroît pas représentatifs de l'ensemble du Peuple, ni des tendances et mouvements opposés qui caractérisaient le Judaïsme de l'époque⁴². Sous l'influence du pape, Béa ne présenta cependant au Concile que cette phrase :

Que chacun prenne soin de ne pas imputer aux Juifs de notre temps les événements de la Passion du Christ.⁴³

Il se référa à la parole :

Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.⁴⁴

³⁸ Jean XXIII avait été touché par l'ouvrage *Jésus et Israël* de l'historien juif Jules Isaac et il l'avait reçu le 13 juin 1960 (voir dans La documentation catholique, 65, 1968, pp. 2015-2016)

³⁹ Cf. *L'Événement Vatican II*, p. 299-302

⁴⁰ Comme le christianisme et le judaïsme l'islam reconnaît en Abraham son origine

⁴¹ Sous la pression des évêques des jeunes églises locales en pleine croissance

⁴² Les chefs du Sanhédrin

⁴³ AS III/2, p. 328

⁴⁴ Lc 23,33

et il insista sur l'absence de toute politique dans la déclaration et dans l'intention de cette thématique. Le débat dura du 28 au 30 septembre.

Le patriarche syriaque catholique d'Antioche, le cardinal Ignace Tappouni, exprima sa crainte des représailles et supplia les Pères de retirer le document. Le cardinal Ruffini dénonça un panégyrique juif et déclara dans une pirouette rhétorique qu'il n'y avait pas de décide, vu que Dieu ne pouvait pas mourir. Il demandait que les Juifs reconnaissent avoir injustement mis à mort le Christ ! Il continua en précisant que les catholiques n'avaient pas besoin d'être encouragés à aimer les Juifs, au contraire que c'étaient ceux-ci qui devaient être entraînés à les aimer. Il s'agissait pour lui de revoir le texte de façon à en faire une déclaration générale qui ne s'arrêterait pas à une croyance spécifique explicitement mentionnée. Une manifestation de mécontentement se fit clairement jour au sein de l'assemblée notamment sur la présentation d'une version édulcorée à propos du décide par rapport à la première version. Le Secrétariat se sentit dès lors assez fort pour annoncer que, lors de la reprise du schéma, il préparerait un texte explicite et davantage proche de l'original.

Le 9 octobre Béa annonce en séance du Secrétariat qu'il a reçu deux lettres du cardinal Felici. La première l'informe que le pape souhaite un nouveau projet sur la liberté religieuse et que le projet était retiré du secrétariat pour aller à une commission mixte où se retrouveraient des opposants traditionalistes tels Brown, Lefebvre. La seconde que la déclaration sur les Juifs devait être intégrée dans *Lumen Gentium* qui en faisait déjà mention. Une brève allusion sur le «Peuple de Dieu» suffirait.

La nouvelle fut immédiatement reportée dans les médias qui parlèrent de complot. Le pape en réalité avait subi de terribles pressions notamment des Etats arabes qui menaçaient de fermer leur ambassade avec le Vatican. Béa s'adressa au pape le 10 octobre dans une missive en italien avec photocopie de la lettre de Felici. Il annonça au pape que la lettre de Felici n'était pas conforme à la compréhension qu'il avait de la pensée du pape selon leur audience privée du 5 octobre à propos de la nécessité incompréhensible d'une commission mixte alors que la procédure décidée pouvait convenir à Ottaviani : au fond il n'était pas contre l'intégration du texte sur les Juifs dans *Lumen Gentium*, au contraire, mais il craignait des conséquences graves sur l'autorité du pape, étant donné qu'il serait amené à devoir préciser sa position et que le tout affaiblirait la portée de la Déclaration. Le 11 octobre le pape recevait une lettre signée de 13 personnalités très en vue qui constataient avec une «grande tristesse» que l'opinion minoritaire prenait le dessus. La situation fut rétablie ex ante quelques jours plus tard sans que personne ne présente d'excuse ou de démenti ! Cette tentative de complot et ce retournement de situation au niveau des personnes apparaissent exemplaires du mode de fonctionnement de l'Eglise.

Le 20 octobre le pape devait partir pour Bombay, le deuxième de ses grands voyages significatifs dans l'esprit de l'ouverture au monde de notre Temps et de la liberté religieuse, en l'occurrence vers l'Asie. A la mi-novembre le travail avait avancé et les incidents intervenus à propos de la liberté religieuse n'étaient plus considérés que comme des péripéties sans conséquence. Le cap général vers *l'aggiornamento* semblait avoir définitivement repris la bonne direction.

Ce que l'on a appelé la *settimana nera* débuta le 16 novembre. Paul VI intervint par surprise et sans raison apparente en direct sur trois schémas. Il

- postposa le vote sur la liberté religieuse comme texte de base

- présenta 19 amendements sur l'œcuménisme
- précisa le sens de la collégialité à propos de *Lumen gentium*

Les questions de procédure polluant une fois de plus les questions de fonds, le soupçon naquit qu'une minorité manipulait le pape et agissait contre la volonté conciliaire. Le vote sur la *liberté religieuse* devait avoir lieu sur le texte compris comme ayant été corrigé dans la semaine et s'articuler sur chaque chapitre avec la formulation : *oui, oui avec réserves, non.*

Cette formulation mettrait en danger principes et enjeux. Le doute dominait, on revenait en arrière. Des lettres de Pères furent publiées selon lesquelles les remaniements étaient trop significatifs pour ne pas obliger à considérer le texte comme entièrement nouveau : selon des opposants comme Lefebvre il devait passer par une nouvelle procédure d'examen et donc recommencer y compris pour les trois premiers chapitres ! Il fallait aux yeux des traditionnalistes voter *pour* ou *contre* le vote ni plus ni moins.

C'est ainsi que finalement la décision de Paul VI fut que tout devait être postposé. Une pétition des évêques américains et de nombreux autres n'y changea rien et lorsque De Smedt présenta le texte selon la nouvelle version devenue inutile, il fut salué par des applaudissements qui n'en finissaient pas : c'était la seule manière de l'assemblée conciliaire de marquer une désapprobation pourtant devenue inutile en termes de procédure !

Comme l'avait relevé le théologien Yves Congar les différences cependant étaient suffisamment significatives et le texte final d'une telle plus grande qualité, qu'un nouvel examen s'avérait judicieux, mais que de fait les motifs de la postposition évidemment n'étaient pas les mêmes pour tous. Si Paul VI avait vu juste sur ce point, il est plus difficile de comprendre son insistance catégorique pour faire accepter les 19 amendements sur l'œcuménisme alors que le texte avait déjà été approuvé par l'assemblée à d'écrasantes majorités.⁴⁵ Il ne restait qu'à se prononcer sur le document avec les trois premiers chapitres du premier schéma séparé des deux derniers.

La troisième session se clôtura comme programmé le 21 novembre par une séance publique au cours de laquelle Paul VI promulgua trois documents : *Lumen Gentium, Orientalium Ecclesiarum, Unitatis Redintegratio.*

3.4.5- LE DEBAT SUR L'OUVERTURE AUX RELIGIONS NON-CHRETIENNES REPREND

Paul VI montra l'exemple à l'occasion de son voyage à Bombay : pèlerin d'un genre nouveau pour l'Eglise, en particulier pour le pape, se montrant respectueux des traditions religieuses locales, il se présenta comme le modèle de la mise en œuvre du schéma sur les religions non-chrétiennes.

Suite au franc succès de son voyage, le pape décida de s'impliquer de façon plus marquée dans le processus conciliaire : il s'agissait de conclure quant aux 11 Décrets encore en chantier. Rien ne lui donnait, comme au Secrétariat d'Etat et au Secrétariat pour l'Unité des chrétiens, davantage d'anxiété que le sort du schéma sur les *religions non-chrétiennes*. Le pape, étant sorti du Vatican, était sorti des intrigues vaticanes et avait pu faire valoir "en terrain neutre" son sentiment.

⁴⁵ 2021 voix contre 85

Le dernier jour de la session précédente, le Schéma, s'ouvrant désormais sur les mots Nostra Aetate⁴⁶, maintes fois révisé, avait enfin recueilli une vaste majorité de voix, mais formulées «avec réserves».

Au lieu de commencer par les Juifs comme le projet initial, il ouvrait sur l'origine commune de la destinée humaine, poursuivait par une appréciation courte et positive de l'Indouisme et du Bouddhisme, poursuivait par un volet relativement large sur les Musulmans, et enfin venaient les Juifs et la conclusion.

La notion de déicide focalisait les controverses et Paul VI finit par faire savoir au secrétariat qu'il souhaitait que fût retirée la négation de la culpabilité de déicide dans la crainte qu'elle ouvrirait sur la contestation de la divinité du Christ ! Les réactions de la minorité des opposants (Lefebvre, Sigaud, Carli) agaçaient et Cicognani⁴⁷ ne se priva de le faire comprendre par la lettre de remise à l'ordre qu'il leur adressa.

Le jour de l'ouverture de la 4^{ème} session Paul VI annonça une grande nouveauté : la constitution du Synode des évêques⁴⁸, inaugurant ainsi une ère nouvelle de rencontres périodiques et de collégialité, bien que le décret précisât que le synode fût soumis dans ses moindres détails à l'autorité directe et immédiate du pape et qu'il se limitât à un organe de conseil. Le débat sur la balance des compétences entre les évêques et le pape était clos. Les débats sur la liberté religieuse et les Juifs pouvaient reprendre.

A l'ouverture de la session le 24 septembre, Paul VI annonça sa visite à l'ONU, dans le but d'y relayer le Concile dans le message de concorde pour les hommes de bonne volonté. Il se rapprochait ainsi de notre Temps sur la scène mondiale, redonnait confiance aux Pères et les encourageait à mener leur tâche à bien dans l'idée de l'ouverture au monde, l'esprit de la liberté religieuse et le respect de la dignité humaine. Dans la foulée Felini annonça que la session débiterait avec le schéma sur la liberté religieuse, ce qui lui valut un tonnerre d'applaudissements : le pape avait tenu sa promesse, il n'avait pas enterré la liberté religieuse ! De Smedt réintroduit le schéma et les oppositions se manifestèrent par les mêmes personnes et de la même manière. Le 20 septembre le cardinal Joseph Lefebvre⁴⁹, archevêque de Bourges, calma les craintes en réduisant avec tact et psychologie les objections de 10 à 4. Le Décret

- n'encourageait ni le subjectivisme ni l'indifférence religieuse
- ne signifiait pas que l'Eglise renonçait à la position d'être la seule Eglise de Jésus Christ
- ne diffusait pas d'erreur et donc ne pouvait être mauvais
- ne diminuait pas l'esprit missionnaire
- n'exaltait pas l'homme aux dépens de Dieu
- ne heurtait pas la Tradition

⁴⁶ En notre Temps

⁴⁷ Secrétaire d'Etat et président de la Commission de coordination

⁴⁸ Motu proprio *Apostolica sollicitudo*

⁴⁹ A ne pas confondre avec l'archevêque Marcel Lefebvre

L'archevêque de Varsovie Stefan Wyszynski, primat de Pologne et champion de la lutte contre le communisme, renchérit. Le cardinal Josef Beran, archevêque de Prague, récemment libéré des prisons communistes, rappela que la mort de Jean Huss brûlé sur le bûcher par le Concile de Constance et que l'imposition du catholicisme à la Bohême au XVIIème siècle, avaient causé un "tort considérable à l'Eglise"⁵⁰ : on ne pouvait pas imposer une religion à un peuple et il supplia les Pères d'accepter le Schéma. Il y eut d'autres interventions dont émanant du Brésil dans le même sens.

L'opposition au Schéma clairement ne reflétait plus la ligne de démarcation entre nations catholiques et autres nations mais, malgré la demande de Paul VI à Felici de laisser Béa aller de l'avant, Felici réunit présidents et modérateurs. A l'issue d'une réunion confuse, ce groupe décida de ne pas soumettre le schéma à la votation. Paul VI subit alors les deux interventions contraires de Béa et de Ruffini : c'était l'impasse (la *settimana nera*, comme ci-dessus).

Le lendemain, quelques opposants parmi les plus en vue⁵¹, en provenance des appartements pontificaux, arrivèrent en retard à la messe et De Smedt réintroduisit le Schéma. Après quelques interventions et après que l'un des opposants, dénonçant la pléthore des 62 interventions, eût posé la question de savoir s'il fallait vraiment voter, l'assemblée décida que oui à une large majorité.

Le vote sur l'acceptation du Schéma moyennant quelques modifications fut acquis avec une majorité de 90 % : 1997 pour, 224 contre⁵². Le secrétariat se remit au travail et traversa le harcèlement des opposants qui ne cessaient d'en appeler au pape. Le schéma amendé fut soumis au vote le 19 novembre. Il fut accepté, mais avec l'un des pires des résultats pour un document conciliaire : sur 2216 votants, 249 non. Ainsi le schéma était-il introduit et la discussion plénière sur le Schéma amendé et élargi put enfin commencer.

3.4.6- LE DISCOURS A L'ONU : UNE ADRESSE AU MONDE ET AUX PERES CONCILIAIRES

Début octobre Paul VI était le premier pape à se rendre à New-York et son discours à l'ONU⁵³ fit forte impression dans le monde entier et sur le Concile. En effet il se situait au cœur du débat sur la *liberté religieuse* et mentionnait une notion nouvelle pour l'Eglise : la *dignité* humaine et l'obligation absolue de la *respecter*. Paul VI commença par la référence commune :

Ce que vous proclamez ici, ce sont les droits et les devoirs fondamentaux de l'homme, sa dignité, sa liberté, et avant tout la liberté religieuse.

Suivirent des idées fortes sur la nécessité de la paix sans condition. C'est ainsi que le Concile et l'Eglise comprirent que leur responsabilité était bien plus engagée qu'auparavant dans le maintien et le développement de l'entente et de la paix entre tous les hommes. Le pape, habilement, jouait l'ouverture appuyant le pilier du monde (l'ONU) contre celui de l'Eglise (le Concile) et vice-versa, tirant de cette double résonance un effet de synergie positive.

⁵⁰ *L'Evénement Vatican II*, p. 354

⁵¹ Dont les cardinaux Ruffini, Tisserant

⁵² *L'Evénement Vatican II*, p. 355

⁵³ En un, français élégant, elle fut unanimement qualifiée de directe, simple

La nouvelle version amendée de *Nostra Aetate* passa début novembre dans la fatigue et pour tout dire la lassitude générale. Les Pères avaient assisté à 151 assemblées plénières et entendu plus de 2000 allocutions. Le secrétariat s'était assuré le soutien de Maximos IV et quelques-uns parmi les partisans (dont De Smedt) s'étaient rendus au Moyen-Orient à la rencontre des patriarches, ce qui avait eu pour conséquence de rallier déjà la plupart des évêques catholiques orientaux. Les propositions de Maximos IV avaient été acceptées : la dénomination *Juifs* avait été retirée du titre et un développement assez long avait été consacré aux Musulmans et inséré avant la partie consacrée aux Juifs. Ainsi il apparaissait maintenant que

la déclaration traitait de la relation entre l'Eglise et toutes les religions non-chrétiennes.⁵⁴

Les mêmes partisans que ci-dessus remirent personnellement une traduction aux ambassades des Etats arabes de Rome et le secrétariat s'employa de surcroît à des démarches multiples dans le but de faire comprendre aux Etats arabes que la déclaration n'avait pas de but politique. Après la visite de Paul VI à l'ONU qui, par son annonce était l'événement clé de l'ouverture de session conciliaire, le déploiement diplomatique de certains Pères auprès des chrétiens d'Orient et auprès des Arabes firent basculer les mentalités. Dans l'intervalle Béa et ceux qui avaient espéré un démenti explicite de la culpabilité du peuple juif s'étaient résignés à accepter une déclaration plus en retrait mais cependant totalement innovatrice :

Même si les autorités juives et leurs partisans ont demandé la mort de Jésus, il n'empêche que les faits perpétrés durant la passion ne peuvent être imputés indistinctement à tous les Juifs de l'époque ou aux Juifs d'aujourd'hui. [...] De plus, l'Eglise, qui condamne toutes les persécutions sur quelque peuple que ce soit...déploie les sentiments de haine, les persécutions ainsi que les manifestations d'antisémitisme dirigées contre les Juifs, quels que soient l'époque et les auteurs.

Nous complétons d'une part avec l'historien⁵⁵ :

Le document soulignait les liens uniques qui unissent Juifs et Chrétiens, en particulier la Bible hébraïque. C'est ainsi que *Nostra Aetate* finit par arriver à bon port, ce qui constitua un triomphe pour le Secrétariat en général et pour le cardinal Béa en particulier.

Nous soulignons d'autre part quant à nous que Jésus est juif, issu de parents juifs, qu'il n'a jamais bien évidemment prononcé le mot chrétien, qu'il n'est pas le fondateur historique du christianisme⁵⁶, que les apôtres sont juifs, ainsi que les premiers chrétiens pour la plupart d'entre eux pendant quelques générations. Les Evangélistes, comme Paul également, visaient à annoncer la Bonne nouvelle de la venue des Temps du Seigneur telle que programmée dans l'AT et ils ne prétendaient quant à eux ne pas faire autre chose qu'un midrash⁵⁷ de la tradition et de ce qui est devenu beaucoup plus tard l'«AT». Enfin, comme dit plus haut, il serait étrange que l'Eglise s'arrogeât le droit de pardonner quand Jésus, sur la croix, lui, a pardonné. La matrice du christianisme en tous points est bel et bien juive et la poursuite des destins spécifiques ne peut que gagner à s'articuler sur une complémentarité qui s'exerce dans le respect mutuel : à preuves les percées de l'approche pluridisciplinaire et pluriconfessionnelle sur l'AT qui nous permettent un *aggiornamento* à nos yeux

⁵⁴ *L'Événement Vatican II*, p. 379

⁵⁵ Ibid. p. 380

⁵⁶ voir référence 10

⁵⁷ Exégèse juive, comme le NT dans sa partie écrite par des Juifs (les quatre Evangélistes, Paul)

décisif sur le NT afin de lui donner une nouvelle vie en rapport avec les besoins de notre Temps.⁵⁸ La percée dans la mentalité de l'Eglise est révolutionnaire dans la mesure où elle se met à jour par rapport à deux millénaires de tradition, mais elle n'est qu'adaptation à l'évidence de l'histoire et du message christique.

Le 28 octobre Paul VI présida une session publique au cours de laquelle furent soumis au vote final et solennel 5 documents, dont *Nostra Aetate*. Le vote fut de très loin le plus mauvais de la session : sur 2232 Pères, 88 refus, preuve que le noyau dur n'avait pas désarmé. Le pape promulgua immédiatement les Décrets qui prirent effet dans la seconde : 10 des 16 documents de Vatican II étaient acquis.

Mentionnons que le Décret sur la liberté religieuse (*Dignitatis humanae*) passa avec un score proche de celui de *Nostra Aetate* : 2308 pour, 70 contre, de même que le décret sur l'Eglise dans le monde de ce temps (*Gaudium et spes*), avec 2309 contre 79, alors que les autres décrets ne comptèrent qu'une poignée d'opposants.

5- LE CONTENU NOSTRA AETATE : LES ENJEUX

3.1- INTRODUCTION

La Déclaration publiée sous le titre "l'Eglise et les religions non chrétiennes" *Nostra Aetate*⁵⁹ a été promulguée par le pape Paul VI avec la signature des Pères le 28 octobre 1965.

Elle s'articule en 5 parties dont la séquence est le produit du débat rapporté plus haut :

- 1- Préambule
- 2- Les diverses religions non-chrétiennes
- 3- La religion musulmane
- 4- La religion juive
- 5- La fraternité universelle excluant toute discrimination

3.2- LE PREAMBULE

Comme dans les Evangiles, les premiers mots du préambule "A notre époque où le genre humain" reprennent le titre. Ce titre colle à l'esprit d'*aggiornamento*, puisqu'il ouvre le propos au monde extérieur au sens le plus large. La première référence est en effet le genre humain et son actualité. C'est l'homme universel et de tous les temps tel qu'il fut appréhendé dans ses besoins de religion par Abraham et Jésus.

La seconde référence porte sur le phénomène moderne de la communication dont le développement tend à unir tous les hommes.

C'est sur la base de cette double référence positive que l'Eglise oriente l'autocritique (l'*aggiornamento*) de ses relations avec les *religions non-chrétiennes*.

L'originalité du Concile est de travailler avec un esprit positif et d'ouverture dans le respect de l'autre, de ne pas condamner comme les conciles précédents, mais de recentrer identité et autorité (deux attributs qui sont des qualités ou des défauts selon l'usage qu'on en fait) sur le message christique de

⁵⁸ Voir notre document La bible et l'Histoire, *Aggiornamento* 3.0 du 3 décembre 2012

⁵⁹ *De notre temps, ou à notre époque*

la dignité humaine⁶⁰. Il s'agit de travailler sur ce que les hommes ont en commun dans la démarche la plus élevée dont ils sont capables : la spiritualité, et non pas sur ce qui les sépare. Or, mus par une destinée commune, ils développent ensemble par la communication moderne le rapprochement qui les fait tendre vers une certaine unité. L'attraction des hommes vers l'unité tire sa force de leur destinée : ils ont en commun leur origine, leur fin et le Salut qui leur est à tous proposé. C'est la réponse à leur questionnement ultime sur leur destinée que les hommes attendent des religions en général et en particulier de celles qui sont mentionnées dans le décret.

Or la tâche de l'Eglise est précisément d'aller dans le même sens qui est, pour elle, de promouvoir l'unité et la charité entre tous les hommes. Travaillant sur la recherche d'un questionnement commun et orientant ce travail sur ce qui relie les hommes, l'Eglise met à jour ses relations avec les religions et s'ouvre à leurs vérités.

5.3- LES DIVERSES RELIGIONS NON-CHRETIENNES EN GENERAL

Le sens de la divinité dans la perception de la force cachée qui préside à la destinée est manifeste en tout temps et en tout lieu. De là vient le sens religieux. Avec la culture se développe une réponse plus affinée.

Cette distinction quant à l'affinement culturel du sens religieux commun paraît à nos yeux tomber à plat : la corrélation religion-culture⁶¹, la religion étant le contenu et la culture le contenant, est partout et de tout temps la réponse au «besoin ultime» qui est celui de percevoir le sens de la destinée. Or la culture a toujours et partout existé dès lors qu'on en distingue des traces et qu'elle communique avec nous.⁶² De fait, la déclaration entend montrer qu'elle reconnaît le caractère exemplaire de religions choisies pour leur exubérance culturelle, comme *l'hindouisme* et le bouddhisme. L'important et la nouveauté ne sont pas là, toujours à nos yeux. Ce sont des préalables de principe posés pour couvrir la totalité du champ de la réponse religieuse au «besoin ultime». Il s'agit au fond de reconnaître et de proclamer pour la première fois quelle est la part de vérité que ce champ délimite et sanctifie dans le sens du Salut. C'est pourquoi, toujours à nos yeux, dans la forme, la déclaration d'ouverture est exprimée de façon négative. On ne déclare ni ne proclame, simplement on ne rejette pas :

L'Eglise catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions.⁶³

Domage, voilà une occasion manquée de se montrer cohérent dans l'ouverture à la liberté religieuse et dans le respect de l'autre. L'explication du caractère étroit de cette ouverture suit avec le rappel de la référence à la Vérité unique :

⁶⁰ L'homme créé à l'image divine : Gn 2,27

⁶¹ Cf. BRANDT Jean-Marie, *Obsolescence de l'offre religieuse*, thèse de doctorat en théologie, Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne, Fonds de publications de l'Université de Lausanne, Genève, Editions Slatkine, 2010

⁶² Voir les thèses de TILLICH Paul, *La dimension religieuse de la culture*, Québec / Paris / Genève : Les Presses de l'Université Laval / Les Editions du Cerf / Labor & Fides, 1990 et TILLICH Paul, *Dogmatique*, Québec / Paris / Genève : Les Presses de l'Université Laval / Les Editions du Cerf / Labor & Fides, 1997 [1925].

⁶³ NA 2

Toutefois, elle annonce, et elle est tenue d'annoncer sans cesse, le Christ qui est «la voie, la vérité et la vie.»⁶⁴

L'Eglise exhorte au dialogue et à la collaboration avec les religions non-chrétiennes qui cherchent sincèrement une réponse au *besoin ultime*. C'est que celles-ci trouvent en leurs pratiques les mêmes valeurs. Il est cependant une seule vérité, la vérité christique selon le magistère catholique.

C'est un pas révolutionnaire pour l'Eglise catholique construite au cours des siècles qui suivent les apôtres et les Pères de l'Eglise, c'est un pas limité et prometteur en référence à l'histoire et à la réalité humaines.

5.4- LA RELIGION JUIVE

Le concile rappelle le lien spirituel de l'AT et du NT, la commune lignée qui se rattache à Abraham par la Foi, les prémices de la Foi de l'Eglise dans les patriarches, Moïse, les prophètes. Il rappelle la judaïcité de Jésus, de Marie, des apôtres et de nombreux d'entre les premiers adeptes du Christ.

Il poursuit en proclamant que l'Eglise croit que le Christ est venu pour tous les hommes, les Juifs également, est-il précisé dans le décret, afin de tous les rassembler dans une Nouvelle Alliance :

le Christ, notre paix, a réconcilié les Juifs et les Gentils par sa croix et en lui-même, des deux, a fait un seul.⁶⁵

Le Concile éradique la condamnation deux fois millénaire qui portait sur tous les Juifs avec l'accusation de *déicide* et la culpabilité collective : il limite clairement la portée des faits en les cadrant dans la double dimension des vérités historique et théologique du refus tel qu'il est exprimé dans l'Evangile, allant jusqu'à citer Paul :

les Juifs, en grande partie, n'acceptèrent pas l'Evangile, et "même nombreux furent ceux qui s'opposèrent à sa diffusion "⁶⁶

Ceci étant mis au point, le Concile procède à l'ouverture, puis passe au degré ultime de la relation dynamique qui est de connaître (de naître ensemble) dans l'estime : il

encourage et recommande la connaissance et l'estime mutuelles.⁶⁷

Fidèle à l'esprit de l'*aggiornamento* le Concile ouvre et construit en mettant en avant les points positifs qui sont les points communs quant à l'essentiel de la Révélation, à savoir en l'occurrence le patrimoine spirituel avec à la clé les études théologiques et bibliques, et la reconnaissance au passage de la réalité de mêmes valeurs au plus haut niveau possible de la dignité humaine : les valeurs spirituelles.

Pour que tout soit bien clair et que personne n'échappe à l'obligation de condamner tout antijudaïsme et tout antisémitisme, il est précisé, comme en réponse responsable et définitive à la minorité opposante de la Curie, que ce sont les autorités juives et leurs partisans (donc pas le Peuple

⁶⁴ Jn 14,6

⁶⁵ Ibid. 4

⁶⁶ Id. et Rm 11,28

⁶⁷ Id.

ou la majorité) qui ont poussé à la mort du Christ (les Romains étaient seuls compétents pour décider de la mort et de la crucifixion comme de l'empalement). Il en découle de façon formelle que

ce qui a été commis durant sa Passion ne peut être imputé indistinctement à tous les Juifs d'alors, ni aux Juifs de notre temps.

Notre responsabilité est donc de nous renseigner et de distinguer entre les courants théologiques, politiques et sociaux très opposés de l'époque, de même entre le Peuple et ses dirigeants par ailleurs composant avec les Romains. Elle est également d'exclure de toute référence au Calvaire les Juifs en général, en particulier ceux d'aujourd'hui : le lien est ainsi recréé entre le titre du décret *Nostra Aetate* et le premier chapitre ou l'objet de la première version du Schéma. Ce référencement repositionne le Peuple juif au niveau qui est le sien par rapport aux chrétiens : nos "frères aînés dans la Foi", comme le dira plus tard Jean-Paul II.

Le Concile évoque tout de même la raison théologique qui immunise les Juifs de toute culpabilité, mais qui joue à double sens, puisqu'elle reste sur l'équivoque de leur responsabilité (et non pas de leur culpabilité comme énoncé plus haut) :

D'ailleurs, comme l'Eglise l'a toujours tenu, et comme elle le tient encore aujourd'hui, le Christ, en vertu de son immense amour, s'est soumis volontairement à la Passion et à la mort à cause des péchés de tous les hommes et pour que tous les hommes obtiennent le salut.⁶⁸

L'équivoque vient du fait de la mention explicite de la soumission volontaire du Christ à la Passion. Bien entendu, cette soumission était volontaire, on le savait, pourquoi le rappeler ici ? Le fait de cette mention réplique sur la responsabilité juive. A nos yeux le caractère équivoque de cette mention, qui n'avait pas sa place dans une franche et libre déclaration d'innocence, a ceci de positif que la Passion ouvre sur le salut de tous, et ceci de négatif que l'Eglise paraît ne pas pousser l'*aggiornamento* jusqu'à perdre la face après deux millénaires d'erreurs qui ont causé trop de souffrances. Cette attitude que nous qualifions d'équivoque peut aussi s'expliquer historiquement par le processus de "déchirement"⁶⁹ qu'a été l'ex-synagogation des premiers chrétiens par les Juifs dès la moitié du 2^{ème} siècle. Mais ceci est un autre débat. Toute apparence ou reste réel d'équivocité sont avantageusement contrebalancés par la promesse reconnue et proclamée de Salut pour tous, y compris les Juifs. Le débat peut donc se clore sur la reconnaissance réelle de la vérité révélée du Peuple juif.

6- CLOTURE. LA FRATERIE HUMAINE

La conclusion, qui est l'objet de cette dernière partie, reprend la référence de la première partie ou "chapeau" mentionnée plus haut, soit le genre humain tout entier,

quels que soient la race, la couleur, la condition ou la religion.⁷⁰

Articulée sur cette référence dans la Déclaration, la discrimination atteint tout homme dans sa dignité. Or la dignité de l'homme tient dans sa relation personnelle directe au Créateur. Tous les hommes sont réunis dans la même fratrie issue du même Père et créée à son image. Par conséquent

⁶⁸ Id.

⁶⁹ Voir note 3

⁷⁰ Ibid. 5

tout refus de communion dans la fraternité humaine, de se conduire en frère avec son frère, rend impossible tout appel à Dieu. Il est inutile d'invoquer Dieu avant d'avoir ouvert son visage à l'autre en effaçant toute discrimination de quelque sorte que ce soit.

Nous ne pouvons invoquer Dieu, Père de tous les hommes, si nous refusons de nous conduire fraternellement avec certains des hommes créés à l'image de Dieu.⁷¹

Nous avons introduit le terme de *fraternité*, pour donner tout son sens à la Déclaration conciliaire qui parle de "se conduire fraternellement". Le mot vient de *phratrie* grecque⁷² qui signifie :

association de citoyens liés par une communauté des sacrifices et des repas religieux et formant une division politique à Athènes, ou encore repas commun.

Le mot *frère*, au départ, désigne les membres d'une *communauté* religieuse, ou plus précisément les moines, sens qu'il a en partie conservé jusqu'à aujourd'hui.

Nous retenons ici que les Pères ont voulu donner aux membres des religions non-chrétiennes destinataires de la déclaration la qualité de *frères* au sens de la communion dans la fraternité de tous ceux qui ont la Foi en l'autre dans sa différence, la foi qui mène à l'Autre, au Tout Autre selon la formule bien connue clé d'Emmanuel Levinas.

Après cette ouverture élargie, le Concile fait intervenir ce que nous appellerons "la distance focale": la belle conduite requise par les apôtres se ponctue explicitement d'un recul avec les formulations "si c'est possible", et un "autant qu'il dépend d'eux" qui suit la mention du devoir de vivre en paix avec tous les hommes :

Le saint Concile, suivant les traces des saints apôtres Pierre et Paul, prie ardemment les fidèles du Christ «d'avoir au milieu des nations une belle conduite⁷³», si c'est possible, et de vivre, en paix, pour autant qu'il dépende d'eux, avec tous les hommes [...].⁷⁴

Pragmatisme ou doute de soi ? Nous n'avons pas la même impression de fermeture à l'écoute de la Parole dans les Textes, soit en direct. Il y a dans la Déclaration une manière de composer avec la peur, comme un manque de joie et d'enthousiasme, peut-être même de Foi ?

Nous laissons la question ouverte, tout en précisant que cette ambiguïté est caractéristique d'un Concile révolutionnaire dont la portée dépasse et crève le plafond de l'*aggiornamento*. Laissons à ce Concile sa vertu qui est celle révolutionnaire de l'ouverture à l'autre dans le respect de la créature à l'image de Dieu.

Bien plus important que cette interrogation est le message du Concile, en particulier de *Nostra Aetate*, qui est la décision d'appliquer ici et maintenant, en ce qui nous concerne, l'ouverture à l'autre qui mène, dans la liberté retrouvée de chacun, à notre propre *aggiornamento*.

5- L'APRÈS CONCILE, SON SUIVI, SA "RÉCEPTION", EN PARTICULIER DE NOSTRA AETATE

5.1.- POSITION OFFICIELLE DE L'EGLISE EN 2014

⁷¹ Id.

⁷² φρατρία

⁷³ 1 P 2,12

⁷⁴ Ibid. 5

Nous donnons la position officielle de l'Eglise aujourd'hui en nous référant à cinq discours et à deux décisions pratiques :

- La parole de Paul, remise à jour après 2000 ans par *Nostra Aetate*, définit l'enjeu que représente le processus de réception (ce que nous appelons ici l'après-Concile) en proclamant que

[Tout Israël] par rapport à l'Évangile, les voilà ennemis, et c'est en votre faveur ; mais du point de vue de l'élection, ils sont aimés, et c'est à cause des Pères.⁷⁵ Car les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables.⁷⁶

Les commentaires de la TOB précisent que le but visé par Paul est de

déraciner toute suffisance et tout mépris à l'égard d'Israël chez les chrétiens d'origine païenne.⁷⁷

- Le discours du pape François :

C'est une contradiction qu'un chrétien soit antisémite. Ses racines sont un peu juives. Un chrétien ne peut pas être antisémite ! Que l'antisémitisme soit banni du cœur et de la vie de tout homme et de toute femme !⁷⁸

[...] s'il est vrai qu'il est important de d'approfondir, des deux côtés, la réflexion théologique par le dialogue, il est aussi vrai qu'il existe un dialogue vital, celui de l'expérience quotidienne, qui n'est pas moins fondamental.⁷⁹

- Le discours du cardinal Kurt Koch, Président du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens et Président de la commission du Saint-Siège pour les relations religieuses avec le judaïsme :

Que Juifs et chrétiens, comme l'unique peuple de Dieu, témoignent de la paix et de la réconciliation dans le monde non réconcilié d'aujourd'hui et qu'ils puissent ainsi être une bénédiction non seulement pour les autres, mais aussi ensemble pour l'humanité.⁸⁰

- Le discours du Père Hofmann secrétaire de la Commission pontificale pour le dialogue religieux avec le judaïsme, du 17 janvier 2012, à l'occasion du *Dies Judaïcus* en Italie :

Le dialogue entre juifs et catholiques est un «grand miracle» : il engage la responsabilité particulière des deux partis, «depuis toujours dépendants l'un de l'autre», pour promouvoir la paix en ce monde.

- La décision que la Conférence des évêques suisses a prise en 2011, sur injonction de Rome, de faire du deuxième dimanche de carême le Jour du Judaïsme (*Dies Judaïcus*). La prochaine est fixée au 16 mars 2014. Le but est d'exprimer le lien profond qui nous unit. L'idée est de faire vivre par les fidèles dans les paroisses le fait que les

⁷⁵ Soit des promesses faites aux Pères, et non pas à cause des mérites des Pères, cf. TOB lit. c ad Rm 11,28

⁷⁶ Rm 11, 28-29

⁷⁷ TOB lit.

⁷⁸ Discours du pape François à l'audience de la communauté juive de Rome le 11 octobre 2013

⁷⁹ Id.

⁸⁰ Extrait du dernier volet des conférences du cardinal Kurt Koch à l'*Angelicum* de Rome sur *Nostra Aetate* le 16 mai 2013

Juifs sont nos frères aînés dans la foi, [que] Dieu, dans son amour, a fait le choix du peuple d'Israël [et qu'] il a conclu son Alliance avec lui, et [que] cette réalité demeure à jamais.⁸¹

- La décision du pape François de poursuivre avec le rabbin Abraham Skorka recteur du séminaire rabbinique de Buenos-Aires leur dialogue éclairé en l'invitant le 14 janvier à Rome pour une conférence à l'Université pontificale grégorienne, pour traiter du dialogue judéo-catholique à cinquante ans de *Nostra Aetate* dans une perspective latino-américaine, suivie d'une conférence de presse en compagnie du cardinal Kurt Koch, Président de la Commission pontificale pour les relations religieuses avec le judaïsme.⁸²

5.2- PROBLÉMATIQUE DE LA RÉCEPTION D'UN CONCILE

Par définition, un Concile est pertinent dès lors qu'il est reçu, et sa réception dépend de son intégration pratique dans l'ensemble de l'Eglise et de ses membres.

Ainsi le processus de *Nostra Aetate* est-il toujours en cours, comme celui de Vatican II d'ailleurs. En poussant le raisonnement à l'extrême de la foi et de la logique, on peut poser ces deux questions :

- le processus de réception du Concile tout entier sera-t-il achevé au moment où tout mépris des Juifs aura disparu chez les chrétiens et où un dialogue éclairé et éclairant se sera institutionnalisé entre nous ?
- en va-t-il de même pour la réunification des Chrétiens ?

Nous sommes tentés de répondre par l'affirmative. Par contre nous pensons que la question de la réception du Concile ne peut pas se poser à propos d'une réunification des Juifs et des Chrétiens, ni à celui de la réunification de la totalité des Chrétiens entre eux. Il s'agit en effet d'un processus, soit d'une dynamique d'*aggiornamento* ou de conversion encore et toujours en cours qui fait vivre l'Eglise dans la réalité de notre Temps et dont l'important est de savoir et d'admettre qu'elle engage irrévocablement notre responsabilité individuelle et collective dans le suivi et la mise en place des objectifs fixés.

Il est de notoriété publique par exemple, en ce qui concerne les Chrétiens, que "l'œcuménisme n'est plus une branche à option", en d'autres termes qu'il dépend désormais aussi de notre propre initiative à chacun.

5.3- AUTRES JALONS DU SUIVI OU DE LA RÉCEPTION DE NOSTRA AETATE

- La Fraternité d'Abraham (1964)
- La Conférence permanente des Juifs, Chrétiens et Musulmans en Europe (1965)
- Le Service international de documentation judéo-chrétienne (SIDIC), Rome (1965, créé par les Pères conciliaires, pour donner suite à NA)-
- Procédures permanentes de Réparation, repentir, éducation, enseignement de l'Eglise

⁸¹ CES, 6 janvier 2014

⁸² Il semblerait à ce jour que le rabbin sera l'accompagnateur du pape François dans son voyage au Moyen-Orient annoncé pour mai 2014.

- Abolition des cultes anti-juifs et changements liturgiques consécutifs :

en période pascale il y avait traditionnellement retour condamnatore et punitif sur les Juifs : pogromes, Jeux de la Passion, prière du Vendredi- Saint «pour les Juifs» (*pro perfidis Judaeis*), étant rappelé par Pie XII que *perfidis*, au départ signifiait incroyant et non pas perfide ni infidèle. Jean XXIII abolit *perfidis* et Paul VI, insère dans le missel, à la place de la prière «pour les Juifs perfides», la prière «pour les juifs à qui Dieu a parlé en premier».

- Nécessité proclamée en 1971 d'une réflexion théologique sur les Juifs et partagée avec eux, celle de l'enseignement-dialogue, avec la création du "Comité International de Liaison entre l'Eglise catholique" et le "Comité international Juif pour leurs consultations interreligieuses" (Comité de Liaison), se réunit chaque année dans une autre ville. La dernière fois du 13 au 16 octobre 2013 à Madrid et accord sur :

la nécessité d'un dialogue plus approfondi : Messianisme, christologie, élection d'Israël, théologie de la Shoah, signification de l'Etat d'Israël pour les Juifs, et exprimer les différences fondamentales

Dialogue est nécessaire pour les chrétiens au plan de la théologie, et pour les Juifs au plan de leur existence, lutter contre l'ignorance et des uns et des autres, tâche du Rabbin Jack Bem-porad, Directeur du Centre de dialogue entre juifs et chrétiens, *Sacred Heart University of Fairfiled*

Collaborer dans la poursuite du Chalom, cette paix universelle

Fin du mouvement conversionniste et fin de la tolérance qui est la forme patiente du conversionnisme avec les Juifs, et leur remplacement par la proclamation que les autres religions souvent ne sont pas un danger mais au contraire un témoignage au vrai Dieu

La réflexion théologique se fait en vue de l'enseignement du Peuple de Dieu : la nouvelle compréhension des relations entre juifs et chrétiens devrait être à la base de la catéchèse et de l'homélie comme de l'enseignement exégétique et dogmatique universitaires⁸³

- Catéchisme de l'Eglise catholique(1992), approche positive du judaïsme avec le leitmotiv :
faire passer l'enseignement de l'estime de tout le peuple juif dans tout le christianisme.
- Accord Fondamental entre le Vatican et Israël 30 décembre 1993 (ambassadeur accrédité), mais reste le statut de Jérusalem
- Dans le cadre de l'interprétation de la Bible dans l'Eglise, la Commission biblique pontificale en 1993 met en garde contre les courants d'interprétation ouvrant à l'antisémitisme ou au racisme ou contre toute actualisation défavorable aux Juifs, rappelle que les Juifs restent "aimés de Dieu" et déclare la nécessité de partager l'approche des Textes par les méthodes juives d'interprétation

⁸³ WAHLE Edwig, *Juifs et chrétiens en dialogue, vivre d'un héritage commun*. Bruxelles, Editions Lumen Vitae, 1997, p. 188

- Jean-Paul II, 13 avril 1986 sa visite synagogue de Rome :

La religion juive ne nous est pas "extrinsèque" mais, d'une certaine manière, elle est "intrinsèque" à notre religion. Nous avons donc envers elle des rapports que nous n'avons envers aucune autre religion. Vous êtes nos frères préférés et, d'une certaine manière, on pourrait d'ire "nos frères aînés."

- Ce qu'il est possible d'en dire à la lumière de la foi catholique a été exprimé d'une manière saisissante par le Pape Jean-Paul II dans sa prière à l'*Umschlagsplatz* à Varsovie. Ecoutons-le:

« Dieu d'Abraham, Dieu des prophètes, Dieu de Jésus-Christ, en toi, tout est contenu ; vers toi, tout se dirige ; tu es le terme de tout.

Exauce notre prière à l'intention du peuple juif, qu'en raison de ses Pères, Tu continues de chérir. Suscite en lui le désir toujours plus vif de pénétrer profondément ta vérité et ton amour.

Assiste-le pour que, dans ses efforts pour la paix et la justice, il soit soutenu dans sa grande mission de révélation au monde de ta bénédiction.

Qu'il rencontre respect et amour chez ceux qui ne comprennent pas encore ses souffrances, comme ceux qui compatissent aux blessures profondes qui lui ont été infligées, avec le sentiment du respect mutuel des uns envers les autres.

Souviens-toi des générations nouvelles, des jeunes et des enfants : qu'ils persistent dans la fidélité envers toi dans ce qui constitue l'exceptionnel mystère de leur vocation. Inspire-les pour que l'humanité comprenne par leur témoignage que tous les peuples ont une seule origine et une seule fin : Dieu, dont le dessein de Salut s'étend à tous les hommes. Amen ».

5.4- LISTE NON EXHAUSTIVE DE PROBLÈMES LAISSÉS OUVERTS PAR *NOSTRA AETATE*

- L'antisémitisme est seulement déploré et non condamné (il l'est plus tard)
- Il y a débat autour du "décide" et de la théologie de la dispersion des Juifs comme châtimeut selon les Pères de l'Eglise, une relation qui est en équation selon les cardinaux depuis le Moyen-Age
- Absence d'orientations et de suggestions pour l'application de *Nostra Aetate* no 4 (partiellement corrigé à ce jour)
- Problématique de l'amalgame fait autour de l'Etat d'Israël entre antisémitisme et antisionisme (croissante à ce jour)
- Dès 1974 ces questionnements trouvent un début de réponses dans des prises de position telles que :

la mention explicite et répétée de l'importance de l'Etat Israël pour les Juifs

des développements dans le but que les chrétiens apprennent par quels traits essentiels les Juifs se définissent eux-mêmes dans leur religion vécue

les relances sur l'importance du dialogue dont la condition est le respect de l'autre tel qu'il est, et propositions concrètes pour des rencontres communes devant Dieu dans la méditation silencieuse

recherche de ce que nous avons en commun

évocation de l'histoire du judaïsme qui ne finit pas avec la destruction de Jérusalem

le rappel que le rapport au judaïsme ne concerne pas les catholiques individuellement seulement, mais l'Eglise en tant que telle, et donc les évêques qui sont encouragés à créer des commissions appropriées

l'importance de l'enseignement est répétée, la création de chairs de judaïsme dans de nombreux pays recommandée⁸⁴

J.M. Brandt, janvier 2014

⁸⁴ Par exemple la FEJUNIL à l'Université de Lausanne

BIBLIOGRAPHIE

Bible (La) de Jérusalem, Paris : Les Editions du Cerf, 1998.

Bible (La) Traduction œcuménique TOB, Paris / Villiers-le-Bel : Les Editions du Cerf / Société biblique française, 2004.

BRANDT Jean-Marie, *Obsolescence de l'offre religieuse*, Thèse de doctorat, Faculté de théologie et de sciences des religions, Université de Lausanne, Genève, Editions Slatkine, 2010

CHIRON YVES, *Histoire des Conciles*, Paris, Perrin, 2011

CARDINAL ANDRÉ VINGT-TROIS, *Vatican II, une boussole pour notre temps*, Paris, Editions Parole et Silence, 2010

CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, (Libreria Editrice Vaticana, 2005), Saint-Maurice, Editions Saint-Augustin, 2005. Cf. Avant-propos

HEBBLETHWAITE PETER, *Jean XXIII le pape du Concile*, (trad. de John XXIII, *pape of the Council*, 1984, Geoffrey Chapman, Londres), Paris, Bayard, 2000

MALKA Salomon, *Jésus rendu aux siens, enquête en Terre sainte sur une énigme de vingt siècles*, Paris, Editions Albin Michel 2012

MARTELET GUSTAVE, *N'oublions pas Vatican II*, , Paris, les Editions du Cerf, 2010

O'MALLEY JOHN W, *L'événement vatican II*, Bruxelles (trad.de WHAT HAPENED AT VATICAN II, Cambridge Massachussetts, the Belknap Press of Harward university Press), Lessius, 2010

RATZINGER Joseph, *Mon Concile Vatican II, France*, Artège, 2012 (2^{ème} édition)

VATICAN II, *l'intégrale*, Paris, Bayard, 2002

WAHLE Hedwig, *Juifs et chrétiens en dialogue, vivre d'un héritage commun*, Bruxelles, Editions lumen Vitae 1997

LIVRET INTERDIOCÉSAIN, *"Dieu a tant aimé le monde" le concile vatican II, une boussole pour aujourd'hui*, Diocèse de Bezançon, Belfort/Montbéliard, Saint-Claude, 2010

ROUVET ALBERT, archevêque de Reims, *Vatican II, un esprit intemporel*, revue CHOISIR no 633, septembre 2012, p. 9-12